ABM PROJETS

ATELIER BERGEROO MALLET

Études • Conseils • Suivi de projets

Vous avez un projet ? Nous le réalisons !

LES PARUTIONS DANS LA PRESSE D'ABM PROJETS

VOUS AVEZ UN PROJET ? NOUS LE RÉALISONS !

ATELIER BERGEROO MALLET
Études • Conseils • Suivi de projets
Vous avez un projet ? Nous le réalisons !

LES PARUTIONS DANS LA PRESSE

Relations-Publiques PRO

COMMUNIQUÉ DE PRESSE - EDISSION
Parution : Décembre 2014

ABM Projets : Obtenez votre permis de construire en quelques clics !

Une solution moderne, rapide et économique pour obtenir vos permis de construire

Le permis de construire est LE sésame à posséder pour pouvoir effectuer la plupart des travaux sur des bâtiments (agrandissement, installation d'une piscine....). Mais réussir à réunir les différentes pièces demandées devient vite un casse-tête.

Les particuliers sont confrontés à des normes de plus en plus complexes et en constante évolution, et les exigences de l'administration peuvent également varier d'une commune à l'autre. C'est notamment le cas pour la construction d'une piscine : certaines villes réglementent jusqu'à la couleur du revêtement !

Or, il y a un véritable problème : le secteur du BTP n'est pas encore passé aux nouvelles technologies et à la dématérialisation. Le client qui a besoin d'aide pour constituer son dossier doit d'abord trouver un prestataire disponible dans sa localité, puis prendre rendez-vous pour le rencontrer.... La procédure est longue, fastidieuse et chère.

Mais depuis juillet 2014, tout a changé grâce à l'idée géniale d'ABM Projets ! Désormais il suffit d'une simple connexion web pour avoir accès à l'expertise de professionnels et pouvoir monter rapidement et à moindre coût un dossier de permis de construire conforme.

ABM PROJETS
ATELIER BERGEROO MALLET
Études • Conseils • Suivi de projets
Vous avez un projet ? Nous le réalisons !

LES PARUTIONS DANS LA PRESSE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE - EDISSION
Parution : Décembre 2014

Une solution pratique : le permis de construire Express d'ABM Projets

Imaginons que vous ayez décidé de rajouter un garage à votre maison. Vous savez déjà où vous allez le placer sur votre terrain, combien il va mesurer, et quelle sera la couleur du revêtement extérieur. Vous vous êtes renseigné auprès de votre Mairie et vous savez que votre futur garage respecte les indications du plan local d'urbanisme (PLU) ou du plan d'occupation des sols (POS). Vous avez même réalisé un croquis pour formaliser votre idée.

Il n'y a donc plus qu'à monter le dossier du permis de construire.

Avec le permis de construire en ligne, cela devient un jeu d'enfant !

1. Vous remplissez ce formulaire en ligne et vous téléchargez en quelques clics les éléments de votre projet (le croquis, des précisions, vos envies) : Permis de construire Express
2. Dans les 48h, vous recevez un devis et les CGV (conditions générales de ventes)
3. Après acceptation de votre part, votre dossier est constitué par les experts d'ABM Projets

Cette solution vous permet donc de recevoir un dossier conforme aux attentes de la mairie sans avoir à dépenser des sommes folles !

ABM Projets c'est aussi :

- Une société de maîtrise d'œuvre répondant aux souhaits des clients pour la construction d'habitation en neuf, rénovations, extensions, surélévation. De nombreuses offres sont proposées aux professionnels (architectes) comme l'assistance ou la collaboration à maître d'oeuvre, suivi de chantier, infographie 3D, etc.

- Un service communication proposant la création de sites internet, identité visuelle, flyers, etc.

ATELIER BERGEROO MALLET
Études • Conseils • Suivi de projets
Vous avez un projet ? Nous le réalisons !

LES PARUTIONS DANS LA PRESSE

Relations-Publiques PRO

COMMUNIQUÉ DE PRESSE - EDISSION
Parution : Décembre 2014

A l'origine du projet : deux pros expérimentés de l'habitat

Derrière les idées innovantes d'ABM Projets, il y a les deux associés fondateurs : Dimitri Bergeroo et Denis Mallet.

Après avoir passé un CAP de dessinateur en communication graphique, Dimitri Bergeroo a commencé sa carrière dans la communication. Rapidement, il décide de s'orienter vers l'architecture en suivant un contrat de qualification de deux ans aux compagnons du devoir qui l'amène à travailler en tant qu'apprenti dans un cabinet d'architecture à Bordeaux.

En parallèle, il passe un BEP architecture et habitat. La qualité de son travail est remarquée et, son diplôme en poche, il est aussitôt embauché en CDI dans l'agence où il exerce comme apprenti (secteur des banques et des maisons de retraite). Il décide alors de travailler dans une autre entreprise d'architecture à Mérignac pour se consacrer aux secteur du logement, de l'enseignement, des équipements et de l'urbanisme.

Il acquiert une grande expertise durant les 10 années qu'il passe au sein de ce cabinet d'architecture. Il y fait aussi une rencontre déterminante avec son futur associé, Denis Mallet. Denis est titulaire d'un diplôme de technicien d'étude en bâtiment (option dessin de projet), d'un BEP en technique de l'architecture et de l'habitat et d'un Bac Pro - Bâtiment (métal, aluminium, verre et matériaux de synthèse. C'est un technicien hors pair véritablement passionné par le BTP !

En juin 2013, les deux amis sont licenciés pour motif économique car leur cabinet d'architecture ne parvient pas à surmonter les difficultés liées à la crise. Ils décident alors de concrétiser le projet dont ils ont si souvent parlé : la création de leur propre société.

Un an plus tard, en juillet 2014, ABM Projets voit le jour. C'est une agence "nouvelle génération", qui révolutionne l'univers du BTP. Dimitri et Denis maîtrisent parfaitement les outils informatiques et graphiques, ainsi que les nouvelles technologies. En créant leur formule "Permis de construire Express", ils montrent qu'ils vivent avec leur temps et qu'ils ont tout compris des attentes des clients. Leur credo : la réactivité, le sur mesure, et le meilleur rapport qualité/prix pour leurs clients.

Contact Presse

ABM Projets

Dimitri BERGEROO

E-mail : contact@abmprojets.fr

Tel : 06 75 58 27 68 / Site web : http://www.abmprojets.fr

Facebook : https://www.facebook.com/ABMconseils?fref=ts

LES PARUTIONS DANS LA PRESSE

SITE INTERNET - CAP RÉSIDENCES SENIORS
Parution : 18 Décembre 2014

ABM Projets : Obtenez votre permis de construire en quelques clics !

Une solution moderne, rapide et économique pour obtenir vos permis de construire.

Partager

Recevoir les alertes

Votre adresse e-mail OK

Le permis de construire est LE sésame à posséder pour pouvoir effectuer la plupart des travaux sur des bâtiments (agrandissement, installation d'une piscine....).

Mais réussir à réunir les différentes pièces demandées devient vite un casse-tête.

Les particuliers sont confrontés à des normes de plus en plus complexes et en constante évolution, et les exigences de l'administration peuvent également varier
d'une commune à l'autre.
C'est notamment le cas pour la construction d'une piscine : certaines villes réglementent jusqu'à la couleur du revêtement !

Or, il y a un véritable problème : le secteur du BTP n'est pas encore passé aux nouvelles technologies et à la dématérialisation.
Le client qui a besoin d'aide pour constituer son dossier doit d'abord trouver un prestataire disponible dans sa localité, puis prendre rendez-vous pour le rencontrer...
La procédure est longue, fastidieuse et chère.

Mais depuis juillet 2014, tout a changé grâce à l'idée géniale d'ABM Projets !
Désormais il suffit d'une simple connexion web pour avoir accès à l'expertise de professionnels et pouvoir monter rapidement et à moindre coût un dossier de permis de construire conforme.

Une solution pratique : le permis de construire Express d'ABM Projets

Imaginons que vous ayez décidé de rajouter un garage à votre maison.
Vous savez déjà où vous allez le placer sur votre terrain, combien il va mesurer, et quelle sera la couleur du revêtement extérieur.
Vous vous êtes renseigné auprès de votre Mairie et vous savez que votre futur garage respecte les indications du plan local d'urbanisme (PLU) ou du plan d'occupation des sols (POS).
Vous avez même réalisé un croquis pour formaliser votre idée.

Il n'y a donc plus qu'à monter le dossier du permis de construire.

Avec le permis de construire en ligne, cela devient un jeu d'enfant !

- Vous remplissez ce formulaire en ligne et vous téléchargez en quelques clics les éléments de votre projet (le croquis, des précisions, vos envies) : Permis de construire Express

CapRésidencesSeniors

SITE INTERNET - CAP RÉSIDENCES SENIORS

Parution : 18 Décembre 2014

- Dans les 48h, vous recevez un devis et les CGV (conditions générales de ventes)
- Après acceptation de votre part, votre dossier est constitué par les experts d'ABM Projets

Cette solution vous permet donc de recevoir un dossier conforme aux attentes de la mairie sans avoir à dépenser des sommes folles !

ABM Projets c'est aussi :

- Une société de maîtrise d'oeuvre répondant aux souhaits des clients pour la construction d'habitation en neuf, rénovations, extensions, surélévation.
  De nombreuses offres sont proposées aux professionnels (architectes) comme l'assistance ou la collaboration à maître d'oeuvre, suivi de chantier, infographie 3D, etc.
- Un service communication proposant la création de sites internet, identité visuelle, flyers, etc.

A l'origine du projet : deux pros expérimentés de l'habitat

Derrière les idées innovantes d'ABM Projets, il y a les deux associés fondateurs : Dimitri Bergeroo et Denis Mallet.

Après avoir passé un CAP de dessinateur en communication graphique, **Dimitri Bergeroo** a commencé sa carrière dans la communication.
Rapidement, il décide de s'orienter vers l'architecture en suivant un contrat de qualification de deux ans aux compagnons du devoir qui l'amène à travailler en tant qu'apprenti dans un cabinet d'architecture à Bordeaux.

En parallèle, il passe un BEP architecture et habitat.
La qualité de son travail est remarquée et, son diplôme en poche, il est aussitôt embauché en CDI dans l'agence où il exerce comme apprenti (secteur des banques et des maisons de retraite).
Il décide alors de travailler dans une autre entreprise d'architecture à Mérignac pour se consacrer aux secteur du logement, de l'enseignement, des équipements et de l'urbanisme.

Il acquiert une grande expertise durant les 10 années qu'il passe au sein de ce cabinet d'architecture.
Il y fait aussi une rencontre déterminante avec son futur associé, **Denis Mallet**.
Denis est titulaire d'un diplôme de technicien d'étude en bâtiment (option dessin de projet), d'un BEP en technique de l'architecture et de l'habitat et d'un Bac Pro - Bâtiment (métal, aluminium, verre et matériaux de synthèse.
C'est un technicien hors pair véritablement passionné par le BTP !

En juin 2013, les deux amis sont licenciés pour motif économique car leur cabinet d'architecture ne parvient pas à surmonter les difficultés liées à la crise.
Ils décident alors de concrétiser le projet dont ils ont si souvent parlé : la création de leur propre société.

Un an plus tard, en juillet 2014, **ABM Projets** voit le jour.
C'est une agence "nouvelle génération", qui révolutionne l'univers du BTP.
Dimitri et Denis maîtrisent parfaitement les outils informatiques et graphiques, ainsi que les nouvelles technologies.
En créant leur formule "Permis de construire Express", ils montrent qu'ils vivent avec leur temps et qu'ils ont tout compris des attentes des clients.
Leur credo : la réactivité, le sur mesure, et le meilleur rapport qualité/prix pour leurs clients.

Publié le 18 décembre 2014

ABM PROJETS
ATELIER BERGEROO MALLET
Études • Conseils • Suivi de projets
Vous avez un projet ? Nous le réalisons !

LES PARUTIONS DANS LA PRESSE

SUD OUEST
www.sudouest.com

JOURNAL SUD-OUEST
Parution : 21 Décembre 2014

Experts en dossiers de permis de construire

LE BOUSCAT A l'image d'ABM Projets, des entreprises épaulent les particuliers pour leur projet de construction d'habitation. Leurs conseils et services font souvent gagner du temps

LAURIE BOSDECHER
l.bosdecher@sudouest.fr

Les courtiers dans le secteur des prêts immobiliers sont courtisés. Les sociétés de conseil en maîtrise d'œuvre ont elles aussi de l'avenir. Elles épaulent les particuliers pour leur projet d'habitat inférieur à 170 mètres carrés. Au-delà le recours à un architecte est obligatoire.

Dimitri Bergeroo, 29 ans, et Denis Mallet, 26 ans, ont créé leur société ABM Projets au Bouscat l'été dernier. Tous les deux se sont connus dans un cabinet d'architectes à Mérignac où ils ont collaboré plusieurs années, comme dessinateur projeteur et dessinateur.

«A maintes reprises j'ai donné des coups de main à des connaissances ou des amis pour leur projet de construction, raconte Dimitri Bergeroo. Les dossiers sont souvent complexes.»

Les deux jeunes entrepreneurs peuvent aider les particuliers dans la constitution de leur dossier de permis de construire. Si les propriétaires ont mûri leur projet et savent exactement ce qu'ils veulent, tout peut se faire en quelques clics via Internet (1). Leur atelier conçoit les différents plans, les images en 3D et donnent des conseils aux propriétaires pour remplir les différentes pièces exigées.

Dimitri Bergeroo et Denis Mallet, hier au Bouscat. Ils ont travaillé en cabinet d'architectes avant de lancer leur propre entreprise de conseil l'été dernier. PHOTO QUENTIN SALINIER

«Mairies pointilleuses»

«Les mairies sont de plus en plus pointilleuses, estime Dimitri Bergeroo. Elles demandent par exemple des vues du domaine public et ont imposé de nouvelles normes par rapport aux infiltrations d'eau.» La RT 2012 (réglementation thermique) fixe aussi des seuils de consommation énergétique pour les bâtiments neufs, pas forcément faciles à comprendre.

Une vingtaine d'entreprises proposent comme ABM Projets ces mêmes missions de conseil en Gironde. Le dépôt du dossier reste à la charge du client. L'aide de ces entreprises ne change rien à la durée d'instruction. En cas de refus, elles ne peuvent être tenues pour responsables.

«Nous fonctionnons au forfait: il faut compter 450 euros pour une déclaration préalable de travaux, 550 euros pour un permis de construire», précisent les deux associés.

L'entreprise bouscataise épaule aussi les particuliers pour leur projet de maisons neuves, d'extensions, d'installations de piscines ou de rénovation dans l'ancien bâti. Les deux professionnels conçoivent les plans et peuvent assurer le suivi du chantier. Dans ce cas-là, leurs honoraires atteignent 10% du montant des travaux globaux. Dimitri Bergeroo et Denis Mallet travaillent avec une architecte qui les accompagne sur certains projets.

(1) www.abmprojets.fr

A SAVOIR

DÉCLARATION PRÉALABLE : elle est exigée pour une extension d'une surface plancher entre 5 et 20 mètres carrés, pour des travaux modifiant la façade, pour la construction d'une piscine supérieure à 10 mètres carrés. Instruction: un mois.

PERMIS DE CONSTRUIRE: il est demandé pour la construction d'une maison, une extension supérieure à 20 mètres carrés, pour les démolitions. Instruction: deux mois.

ATELIER BERGEROO MALLET
Études • Conseils • Suivi de projets
Vous avez un projet ? Nous le réalisons !

LES PARUTIONS DANS LA PRESSE

HEBDO BOURSE PLUS
Parution : Février 2015

la vie de l'immobilier

propos recueillis par **Yannick Urrien**

Un cabinet bordelais propose de constituer en ligne votre dossier de permis de construire

Dimitri Bergeroo, fondateur d'Abmprojets.fr :

« Le marché est la hausse pour les particuliers. »

La démarche pour obtenir un permis de construire devient de plus en plus complexe et il est maintenant quasiment impossible pour un particulier de travailler seul sur son dossier. Généralement, c'est l'architecte ou l'artisan en charge du projet qui émet la demande de permis de construire ou la déclaration préalable de travaux. Mais lorsque le particulier décide d'opérer seul, il doit faire appel à un prestataire extérieur pour solliciter ces documents. Un cabinet bordelais, ABM Projets, a eu l'idée de proposer une offre en ligne pour demander un permis de construire. Le communiqué de presse nous a évidemment interpellés : comment peut-on agir à distance dans ce contexte ? L'offre s'adresse aux particuliers qui ont déjà fait l'effort de se renseigner sur leur plan local d'urbanisme ou leur plan d'occupation des sols et qui ont élaboré un dessin détaillé pour formaliser leur idée. La personne remplit un formulaire en ligne en précisant son projet, ses envies et en joignant son croquis. Lorsqu'elle accepte le devis, elle reçoit sa demande de permis de construire très précise, réalisée par des professionnels, avec une infographie en 3D. C'est la première fois qu'une offre en ligne apparaît sur le marché français dans ce domaine. Dimitri Bergeroo, fondateur d'Abmprojets.fr, répond aux questions de L'Hebdo-Bourseplus.

L'Hebdo-Bourseplus :

La complexité du permis de construire est-elle devenue un obstacle pour les particuliers qui ont des projets de rénovation ?

Dimitri Bergeroo :

Oui, c'est devenu un obstacle parce que la demande de permis de construire est de plus en plus complexe et les mairies sont très pointilleuses. Avec l'arrivée de l'attestation RT2012, toute personne doit fournir une étude thermique, alors qu'auparavant un dossier était assez simple à monter à partir du moment où les clients avaient une idée précise de leur projet. Aujourd'hui, on demande une insertion en 3D dans le site et ce n'est pas évident... C'est pour cette raison que nous permettons à des personnes qui ont déjà bien avancé dans leur projet, et qui ont déjà leurs volumes, de les aider dans leur dossier pour leur faciliter la tâche. Donc, il y a des éléments qui sont demandés en plus par les mairies et, pour répondre à cela, il vaut mieux faire appel à un professionnel qui ait de l'expérience. Une étude thermique ne peut pas être réalisée par un particulier.

Vous êtes basés dans le Sud-ouest : comment pouvez-vous traiter en ligne le dossier d'un client qui serait situé à l'autre bout de la France ?

Evidemment, dans la région bordelaise, nous travaillons sur des projets d'une manière intégrale. Dans l'offre Internet que nous venons d'imaginer, c'est d'abord au client d'aller voir sa mairie, avec une ébauche de son projet, pour voir si celui-ci est viable. Nous constituons le dossier, mais c'est au client qu'il incombe de faire sa recherche et ses études. C'est un service qui lui permet de bénéficier d'un coût inférieur par rapport à celui demandé par un architecte ou un maître d'œuvre. Nous avons voulu créer ce dispositif pour faciliter les démarches, car une personne ne peut pas forcément investir jusqu'à 1500 euros pour son permis de construire. Nous proposons deux modes : le permis de construire ou la déclaration préalable. La déclaration préalable débute à 450 euros HT et les permis de construire commencent à 550 euros HT.

Les artisans se plaignent beaucoup du manque de travail, les projets sont bloqués... Quelle est, selon votre perception, la situation en ce début d'année ?

J'ai l'habitude de travailler avec des entreprises. Le marché a l'air de repartir à la hausse depuis le début de l'année, mais nous observons qu'il y a eu une grosse perte d'activité au cours de ces derniers mois. Le marché est à la hausse pour les particuliers. Pour les professionnels, les projets sont encore très limités. ■

l'actualité de l'immobilier

La clientèle fortunée délaisse la France. Selon le bilan du marché immobilier haut de gamme réalisé par Barnes, malgré l'augmentation de la clientèle fortunée qui recherche des beaux produits, la France a perdu l'an dernier des places dans le classement des destinations tendance. Thibault de Saint-Vincent, président de Barnes, souligne qu' «en 2014, la clientèle fortunée a privilégié les beaux lieux de villégiature en Amérique et en Asie, au détriment de l'Europe et notamment de la France. Les stations de sports d'hiver et les stations balnéaires situées en Amérique du Nord, en Amérique du Sud et en Asie ont été davantage recherchées par la clientèle internationale que les stations françaises.» Les acquéreurs internationaux ont fortement augmenté à Bali, San Francisco, Verbier, Monaco, Aspen, Miami, Gstaad, Venise, aux Bahamas et à Saint-Barthélémy, tandis qu'ils se sont raréfiés à Courchevel, Saint-Tropez, Cannes, Aix en Provence, Val-d'Isère ou encore en Dordogne. Toutefois, dans un marché international dynamique, la France fait figure d'exception, avec une forte baisse des transactions et des prix, généralisée dans les grandes villes de province (Bordeaux, Lyon, Marseille, Toulouse, Lille, Nantes...) et un très net recul des achats en résidences secondaires et en investissements locatifs. En 2014, le marché parisien a connu une stagnation des transactions et une chute des prix de l'ordre de 25% par rapport à décembre 2011 pour les biens au-delà de 200 mètres carrés et/ou de 2 millions d'euros. Les biens de valeur inférieure à ce seuil connaissent une relative baisse des prix de 5% à 10% depuis deux ans, et la quasi-totalité des ventes de Barnes, en 2014, concernaient des résidences principales. Seulement 1,5% étaient destinées à l'investissement locatif, contre 28% en 2011.

ATELIER BERGEROO MALLET
Études • Conseils • Suivi de projets
Vous avez un projet ? Nous le réalisons !

LES PARUTIONS DANS LA PRESSE

MAGAZINE STOP ARNAQUES
Parution : Février-Mars 2015 - N° 103

OBTENIR UN PERMIS DE CONSTRUIRE EN QUELQUES CLICS

Réunir l'ensemble des pièces nécessaires à la constitution d'un dossier de demande de permis de construire peut vite devenir un casse-tête. Connaître l'ensemble des exigences de l'administration, qui évoluent dans le temps (avec les nouvelles mesures légales et réglementaires) et l'espace (en fonction des communes), n'est guère plus aisé. Pour permettre aux particuliers d'accéder aux conseils d'experts et de monter rapidement et à moindres coûts un dossier de permis de construire conforme, ABM Projets a conçu le «Permis de construire Express». Ce service, accessible sur Internet, permet aux porteurs d'un projet de construction d'ores et déjà élaboré (la nature du projet, ses dimensions, son respect du PLU doivent être connus) de monter un dossier en 3 étapes :

- il remplit le formulaire en ligne et télécharge les éléments de son projet (le croquis, les précisions...) ;
- à l'issue d'un délai de 48 heures, il reçoit un devis ;
- après l'acceptation du devis, le dossier est constitué par les experts d'ABM Projets.

Attention ! Cette solution est intéressante en cas de projets de très grande envergure uniquement.